

<p>COLLÈGE FRANÇAIS D'IBIZA CAN LLAMBIAS - Ctra SAN JOSE Km. 2,3</p> <p> Apartado 131 - 07800 – IBIZA</p> <p> 971-39 52 50 -  &  971 39 52 58</p>		<p> Direction: directeur_ibiza@yahoo.fr Secrétariat : secretaire_ibiza@yahoo.fr Comptabilité : comptable_ibiza@yahoo.fr Cpe : ce_ibiza@yahoo.fr  Cpe : 971 30 85 88</p> <p>www.college-francais-ibiza.net</p>
--	---	---

Compte-rendu du conseil d'établissement du lundi 18 juin 2007

Présentation générale :

- Tous les membres du conseil d'établissement sont présents à l'exception : de Mme TONUTTI et d'une élève déléguée qui sont excusées. Le quorum est donc atteint.
- La secrétaire de séance est Mme PHILIPPON
- L'ordre du jour est présenté par M. HOUSSET. Toutefois au préalable, M. HOUSSET demande au conseil son approbation du procès-verbal de la réunion du conseil d'établissement du deuxième trimestre année 2006-2007. Mme LAUGIER rappelle à M. HOUSSET, qui avait manifesté son inquiétude au cours de la dernière réunion au sujet de la sécurité des élèves, que le projet de fermeture électrique des portails a bien été pris en considération et que sa réalisation est imminente. M. HOUSSET souligne que seule la construction d'un muret d'enceinte permettra au personnel, responsable aux yeux de la loi, d'assurer parfaitement la sécurité des élèves. Mme LAUGIER ajoute que certains parents d'élèves ne sont pas favorables à ce projet mais que le Comité de Gestion poursuit l'étude de ce problème.
- Le PV est approuvé.

Association Culturelle :

- Suite à la démission de M. HOUSSET de son poste de président de l'Association, des changements de statuts ont été effectués. Le Collège peut conserver un partenariat avec cette association et en engager d'autres avec d'autres associations.
- M. HOUSSET constate qu'il est difficile, actuellement, de préparer un projet clair. L'Association Culturelle Française devait proposer un projet concernant des activités d'études surveillées et de soutien scolaire. En parallèle, la structure « CNED » propose la mise en place de cours particuliers (langues...)
- M. HOUSSET rappelle que le Directeur est responsable des locaux scolaires jusqu'à 16 heures, mais qu'il est de bon aloi qu'il puisse déterminer, avec l'APA, le type d'activité qui peut s'y dérouler après 16h 00. L'information doit être claire pour les parents qui doivent connaître le type d'activité et quels en sont les responsables.

Divers :

- M. HOUSSET souligne que la mise en place d'une structure d'aide aux élèves en difficulté avec des spécialistes paramédicaux habilités par la loi espagnole, serait utile afin de permettre la communication entre parents, enseignants et spécialistes et aurait l'avantage pour les parents de ne pas avoir à se déplacer en ville. Un bilan gratuit serait proposé, à la demande des enseignants et avec l'accord des parents puis ce service serait « privé » et payant. Il existe cependant des difficultés pour trouver du personnel.

Infrastructures, travaux :

- Travaux réalisés : Chemin de terre, pompes électriques, panneaux d'indication routière reçus, palmiers, patio, entrée (marquise), hydrosphère changée, consolidation du sol de la salle polyvalente (puits)
- Prochainement : Cabanes pour les aires de jeux : les structures existantes seront réutilisées en retirant tout ce qui peut être dangereux. Mme LAUGIER remarque que le menuisier n'est pas souvent disponible, ce qui retarde les travaux. Réparation des marquises de l'entrée administrative, de la cuisine et de la salle manger ; Utilisation de la ferronnerie existante pour mieux indiquer l'entrée administrative.
- Projets : Nouveau chemin d'accès, dans 2 mois ; travaux dans l'ancienne salle d'activités manuelles en vue de l'ouverture d'une nouvelle classe de maternelle (cette année, les effectifs ne permettront pas

cette ouverture) ; lavabos extérieurs (cantine) ; toit d'un corral (à côté du laboratoire) ; réaménagement de la cuisine ; Devis : Axel GORMAND, en partenariat privé avec M. CHALANSET, réalise un devis pour aménager les trois salles au-dessus du « CNED » pour des cours particuliers.

- M. HOUSSET rappelle qu'à l'issue d'un conflit avec M. DUSSAUSOIS, un nouveau contrat de 24 heures par semaine a été signé, qu'un véhicule et de l'outillage appartenant au Collège ont été achetés. Un atelier d'entretien et de réparation sera aménagé. En revanche le taux de rémunération horaire de M. DUSSAUSOIS a été diminué.
- Travaux réclamés, proposés : Mme JALBAUD pense que les équipements sportifs devraient être améliorés. M. HOUSSET rappelle qu'il est difficile d'établir la liste des priorités mais que l'idée n'est pas rejetée.
- M. HOUSSET remercie le Comité de Gestion qui a travaillé de manière beaucoup plus efficace cette année : les problèmes ont bien été pris en considération, il y a eu davantage de débats et les décisions ont été prises plus rapidement.

Règlement intérieur :

- Après avoir reçu des plaintes de parents concernant les élèves porteurs de parasites, M. HOUSSET rappelle qu'à l'article 8 du règlement, il est souligné que les parents ont l'obligation d'apporter un traitement sérieux pour une éradication totale. M. HOUSSET précise que le thème des poux à l'école est très conflictuel et que les prises de positions des uns ou des autres diffèrent selon que les enfants des familles sont ou non porteurs de poux et/ou de lentes. M. HOUSSET souhaite relativiser la gravité des faits. Il n'y a pas de honte à être porteur de poux ou de lentes, en revanche notre devoir est de faire le nécessaire le cas échéant par respect pour tous.
- Le règlement intérieur n'est pas modifié pour l'année 2007-2008.

Pédagogie et vie scolaire :

- Suite à la demande formulée par M. ROIG au cours du dernier Conseil, M. HOUSSET déclare avoir reçu des renseignements notamment du Collège Français de Palma concernant le financement des classes de lycée. A Palma, la classe de seconde est prise en charge par la convention avec l'AEFE, les classes de première et terminale par un comité de gestion indépendant. Le coût, environ 5 000 euros par élève et par an, est élevé. De plus, ces classes coûtent cher au collège qui fournit les locaux, l'eau, l'électricité, les professeurs de sport, langues, catalan, gratuitement. Le lycée de Palma compte 420 élèves, le nôtre 220 à 230. Les effectifs s'élèvent à 15 élèves par classe concernée. M. HOUSSET s'engage à communiquer ce chiffrage financier aux membres du Conseil d'Etablissement après avoir insisté sur le coût élevé d'une telle structure. Si la structure actuelle du CNED continue de fonctionner, le problème sera en partie résolu, de nouvelles sections (BEP, BAC) pourraient être créées.
- M. HOUSSET a mis à jour le calendrier scolaire et les listes de fournitures sur le site Internet du Collège, il regrette de n'avoir pas eu le temps de réactualiser ce site plus régulièrement. Un parent d'élève vient de proposer une aide bénévole pour moderniser ce site l'an prochain.

Rentrée scolaire :

- Deux enseignants gravement malades seront absents à la rentrée. M. CHALANSET devrait être maintenu en remplacement de M. SLEDZINSKI, M. HUET le remplaçant sur son poste de CPE. Un recrutement est prévu en primaire pour parer au remplacement provisoire de Mme Iris ESTERUELAS.
- Une assistante maternelle devra être remplacée provisoirement pour cause de congé maternité.
- Nouveau statut d'un enseignant titulaire non résident : M. HOUSSET rappelle que tout enseignant fonctionnaire peut prétendre quel que soit le lieu où il exerce ses fonctions, à bénéficier de son statut. L'AEFE préconise la « résidentialisation » de ces TNR (Titulaire Non Résident). Leur salaire net, de 100% et les charges salariales et patronales de 30% reste à la charge du Collège. Mme LAUGIER déclare que le Comité de Gestion débattera sur ce thème.

M. HOUSSET clôture la séance après avoir remercié les membres du Conseil et donné rendez-vous à tous à la fête de fin d'année.

Ibiza, le jeudi 24 juillet 2008
La secrétaire de séance
Mireille PHILIPPON

Le directeur du Collège
Stéphane HOUSSET